

**2<sup>ème</sup> EDITION DE LA CONFERENCE REGIONALE  
SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES  
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Au Palais des Congrès de Bamako  
les 7-8 et 9 Février 2000**

**APCAM**

**OMA-PASIDMA-CAE**

**USAID**

---

**FICHES TECHNIQUES DE PRESENTATION  
DE LA CONFERENCE**

Janvier 2000

## **1. Titre de l'atelier**

Conférence régionale de perspectives agricoles.

## **2. Date et lieu de la conférence**

La conférence se déroulera du 07 au 09 Février 2000 au Palais des congrès de Bamako.

## **3. Participants**

Cent vingt participants sont attendus à cette conférence. Les participants sont composés:

- des représentants de l'administration
- des commerçants importateurs/exportateurs de produits agricoles:
  - du Burkina Faso
  - de la Côte d'Ivoire
  - du Mali
  - du Niger
  - du Sénégal.
  - du Ghana
  - de la Guinée
  - du Nigéria
- des représentants des SIM de la sous région (BF, Guinée, Niger, Mali, Sénégal)
- du DIAPER
- des bailleurs de fonds.

## **4. Justification**

Les bilans des campagnes agricoles constituent les principales sources d'information pour l'élaboration des mesures d'approvisionnement des populations en Afrique de l'Ouest. Généralement, les bilans donnent les prévisions des récoltes et les stocks disponibles au niveau des producteurs, du secteur commercial et des structures étatiques. Le montant des prévisions de récoltes et les stocks constituent les ressources alimentaires pour la campagne à venir. La confrontation des ressources et des besoins alimentaires des populations permet de dégager une situation de surplus ou de déficit. Une situation de déficit se traduit généralement en besoins d'importations commerciales ou d'aides alimentaires.

Ce sont les informations des bilans des campagnes agricoles qui déterminent les politiques d'aides alimentaires et d'importations commerciales à court terme des états en Afrique de l'Ouest. Malheureusement, le secteur privé, qui constitue un maillon incontournable pour la réalisation des objectifs des politiques de sécurité alimentaire, n'a accès aux informations des bilans des campagnes agricoles et les mesures de commerce extérieur et les programmes d'aide alimentaire qui en découlent. Ainsi, la mise en application de ces mesures et programmes arrivent souvent comme une

surprise pour les acteurs privés et perturbe ainsi le fonctionnement normal du marché. Cette situation crée des risques accrus pour l'investissement du secteur privé dans les activités de commercialisation, notamment le stockage intra et inter-annuel.

Pour dynamiser les échanges entre les pays de la sous-région et permettre au secteur privé de jouer un plus grand rôle dans l'approvisionnement des consommateurs, il est important de réduire les risques liés aux mesures politiques de sécurité alimentaire de court terme en rassemblant les acteurs du secteur privé, les chercheurs, les vulgarisateurs et les agents du gouvernement pour partager les informations sur les bilans des campagnes et discuter des évolutions possibles des marchés agricoles dans la sous-région. Un tel échange d'information permet aux acteurs d'anticiper les réactions possibles des décideurs politiques aux perspectives agricoles pour l'année en cours. Ainsi, les risques créés par les effets de surprise des mesures de commerce extérieur et des programmes d'aide alimentaire, plus spécifiquement les zones d'intervention, les quantités programmées et leur mode de gestion, seront minimisés.

L'hypothèse de base d'une conférence de perspectives agricoles est qu'aucun des acteurs n'a une image complète des évolutions possibles des marchés agricoles, mais qu'en créant un forum où tous les acteurs peuvent partager leurs connaissances, une image plus complète des évolutions possibles des marchés peut émerger. Une conférence de perspective agricole élargit donc la base d'information des participants et contribue ainsi à améliorer la qualité des prises de décision. Les conférences de perspective sont donc une des composantes des programmes de vulgarisation des techniques de commercialisation agricole. Ces programmes comprennent aussi des publications périodiques sur les perspectives des marchés et le développement des supports à la décision pour aider les producteurs et les commerçants à améliorer leurs décisions de commercialisation dans un environnement d'information imparfaite sur l'évolution probable des marchés dans les mois à venir. Les conférences de perspectives agricoles constituent donc un instrument essentiel dans l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest.

## **5 - Objectifs**

La seconde édition de la conférence de perspectives agricoles au Mali vise à :

- 1 - partager l'information sur les facteurs qui influenceront l'évolution des marchés agricoles durant la présente saison de commercialisation entre les différents acteurs.
- 2 - créer un forum où un grand nombre d'acteurs et d'observateurs des marchés agricoles peuvent se rencontrer pour partager l'information sur les développements des marchés d'une façon permanente.
- 3 - mettre en place le réseau des commerçants et de celui des SIMs.

*Les objectifs spécifiques de cette conférence sont :*

- Discuter les perspectives et les potentialités des différentes filières au plan national et sous régional pour la présente campagne de commercialisation;
- Améliorer la connaissance des acteurs du secteur privé des contraintes macro-économiques auxquelles feront face les décideurs ;
- Identifier les politiques éventuelles que les décideurs mettront en oeuvre compte-tenu des contraintes macro-économiques et les évolutions possibles des marchés agricoles;

## **6. Résultats attendus**

Les résultats attendus de la conférence sont:

- contribuer à une amélioration des prises de décision à tous les niveaux de la chaîne alimentaire:
  - niveau producteur
  - niveau commerçant
  - niveau agent de vulgarisation
  - niveau agence d'octroi de crédit
  - niveau administration et agence de coopération
  - niveau mas média.
- aider à renforcer la collaboration entre les acteurs pour développer un système d'information décentralisé;
- renforcer la demande d'information perspective agricole;
- définir les modalités pratiques de mise en place d'un réseau des commerçants de la sous région et de celui des SIMs.

## **7 - Déroulement de la conférence**

La conférence se tiendra du 07 au 09 Février 2000 conformément au calendrier ci-dessous.

## **8 - Calendrier de déroulement de la conférence :**

### **Journée du 7 Février 2000**

8h30 - 9h                    Inscription des participants

9h                    - 9h30                    Cérémonie d'Ouverture

Discours d'allocation de bienvenue du Président de l'APCAM  
Intervention du Président de la CCIM  
Intervention de l'Ambassadeur des Etats Unis

Discours du Ministre du Développement Rural et de l'Eau  
Ouverture officielle par "*Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Eau*"

9h30 - 9h45	Pause café
9h45 - 10h	Reprise des travaux en Plénière Mise en place du bureau de la conférence
10h - 10h10	objectifs et déroulement de la deuxième édition (Projet PASIDMA)
10h10 - 10h15	Point d'exécution des recommandations de la première édition (APCAM),
10h15 - 10h30	Présentation du CAE
10h30 - 10h45	Perspectives Alimentaires Mondiales 99/00 (FAO)
10h45 - 11h15	Débats

*Perspectives d'évolution des marchés agricoles dans la sous région, 99/00*

11h15 - 11h30	Présentation SIM/SONAGES du Burkina
11h30 - 11h40	Réaction des opérateurs du Burkina
11h40 - 11h55	Présentation SIM/OCPV de Côte D'Ivoire
11h55 - 12h05	Réaction des opérateurs de Côte D'Ivoire
12h05 - 12h20	Présentation SIM/SIPAG de Guinée
12h20 - 12h40	Réaction des opérateurs de Guinée
12h40 - 13h05	Présentation du Ghana
13h05 - 14h20	Pause déjeuner
14h20 - 14h35	Présentation OMA/APCAM du Mali
14h35 - 14h45	Réaction des opérateurs du Mali
14h45 - 15h00	Présentation SIM/OPVN du Niger
15h00 - 15h10	Réaction des opérateurs du Niger
15h10 - 15h40	Pause café
15h40 - 16h05	Présentation du Nigéria

16h05 - 16h20	Présentation SIM/CSA du Sénégal
16h20 - 16h30	Réaction des opérateurs du Sénégal
16h30 - 16h45	Présentation du marché de gros de Bouaké
16h45 - 17h00	Présentation FAO sur l'utilisation des informations diffusées par les SIM pour les prises de décisions commerciales
17h00	Fin de la journée

### **Journée du 8**

8h30 - 09h00	résumé de la première journée
9h00 - 09h30	Réaction des participants
9h30-9h45	Pause café

### ***Travaux en commission (commerçants et SIM)***

9h45 - 12h30	travaux en commission
12h30 - 14h15	Pause déjeuner
14h15 - 15h15	suite travaux en commission
15h15 - 15h30	Pause café
15h30 - 17h00	suite et fin des travaux en commission
19h	COCKTAIL espace DUNIA du Grand Hôtel

### **Journée du 9**

9h00 - 09h10	Présentation de la commission des commerçants
9h10 - 09h40	Débats
9h40 - 09h50	Présentation de la commission des SIMs
9h50 - 10h20	Débats
10h20-10h50	Pause café
10h50-12h50	Rédaction du rapport général

12h50 - 14h05	Pause déjeuner
14h05 - 14h20	Adoption du rapport général
14h20 - 16h00	Clôture

ALLOCUTION DE BIENVENUE  
DU PRESIDENT DE L'APCAM  
A L'OUVERTURE DE LA SECONDE EDITION  
DE LA CONFERENCE REGIONALE  
SUR  
LES PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**7, 8 et 9 FEVRIER 2000**

Messieurs l'Ambassadeurs des Etats Unis au Mali;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences de Coopération Bi et Multilatérale ;

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;

Monsieur le Représentant de l'Université d'Etat du Michigan ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs les participants ;

C'est un réel plaisir pour moi, de souhaiter au nom de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, la bienvenue à tous ceux, ici présents à la cérémonie d'ouverture de la seconde édition de la conférence sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs les Chefs d'Agences de Coopération,  
Mesdames, Messieurs,

Le Mali comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, a engagé au début des années 80 un processus de réformes économiques et institutionnelles des filières agricoles dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui, la libéralisation effective des prix, l'Afrique de l'Ouest, a créé un contexte favorable à la stimulation de la production agricole et à l'intégration des marchés agricoles nationaux au marché régional et au marché mondial.

Dans ce nouveau contexte de libéralisation et de régionalisation des échanges agricoles, l'information de marché constitue un élément clé de toute stratégie tendant à améliorer la compétitivité des filières agricoles et leur positionnement sur le marché national, régional et international. En effet, la performance des filières agricoles sur les marchés d'exportation dépend non seulement des coûts et des prix des produits proposés, mais aussi du degré d'information des opérateurs économiques sur les opportunités d'échange offertes par le marché régional et international et les politiques des Etats en matière de commerce extérieur et d'aides alimentaires.

Ainsi l'accélération du processus d'intégration de nos économies exige non seulement que les opérateurs privés soient informés des opportunités d'échange entre nos pays respectifs, mais que nos Etats prennent en compte la dimension régionale dans l'établissement de leurs bilans alimentaires qui déterminent leurs politiques d'aides alimentaires et d'importations commerciales. C'est pourquoi, l'établissement de bilan alimentaire régional sur la base des excédents et des déficits

alimentaires de l'ensemble des pays de la région, constituera une étape importante vers l'harmonisation des politiques de sécurité alimentaire de nos Etats.

Fort de cela, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, l'Observatoire du Marché Agricole et l'Université d'Etat du Michigan à travers le soutien financier de l'USAID, ont initié les conférences régionales sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Ces conférences permettent aux opérateurs économiques et aux producteurs d'information sur les filières agricoles de se concerter, d'échanger et de dégager ainsi un bilan alimentaire global de l'Afrique de l'Ouest.

Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs les Chefs d'Agences de Coopération,  
Mesdames, Messieurs,

La première édition de la Conférence Régionale sur les Perspectives Agricoles qui s'est tenue, à Bamako, du 7 au 8 Avril 1999 a regroupé les opérateurs économiques et les producteurs d'information sur les filières agricoles de 8 pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que les ONG et les agences d'aides alimentaires. Au cours de cette première édition, les échanges d'information sur les bilans alimentaires des différents pays et des aides alimentaires attendues ont permis de dégager une perspective régionale sur les potentialités d'échanges entre pays. Cette information a permis aux opérateurs économiques de connecter les zones excédentaires aux zones déficitaires, assurant ainsi des débouchés pour les producteurs et un approvisionnement à moindre coût des consommateurs.

La cérémonie qui nous réunit ce matin est une preuve de la concrétisation des recommandations formulées lors de la première édition, à savoir la pérennisation du système de conférences régionales sur les perspectives agricoles. L'APCAM, restant convaincue que ces conférences constituent un puissant instrument pour le développement des productions agricoles, et pour la promotion des échanges au niveau de la sous-région ne ménagera aucun effort pour la recherche des voies et moyens pour leur pérennisation.

Pour terminer, je voudrais adresser mes vifs remerciements à L'USAID, à l'Université d'Etat de Michigan et au Centre Agro-Entreprise pour leurs assistance technique et financière conséquente qui a permis la tenue de cette seconde édition.

Je vous remercie !

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MALI  
A L'OCCASION DE LA SECONDE EDITION DE LA CONFERENCE REGIONALE  
SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.**

–MONSIEUR LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE  
L'EAU

– MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'USAID

– MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE PERMANENTE  
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE,

– MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE  
DES EMPLOYEURS DU MALI,

– MESDAMES, MESSIEURS LES OPERATEURS ECONOMIQUES,

– MESDAMES ET MESSIEURS.

Par ma voie, l'ensemble des Opérateurs Economiques du Mali saluent l'heureuse initiative de cette seconde édition de la Conférence Régionale des Perspectives Agricoles de l'Afrique de l'Ouest dans notre Pays. Je profite aussi de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux délégations des pays amis qui ont fait le déplacement.

En décidant de la tenue de cette importante rencontre, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et l'Université d'Etat du Michigan vont dans la bonne direction. Le secteur agricole représente en effet la principale richesse du Mali.

La réunion, se tient juste après la conférence des Ministres des Affaires Etrangères, des Finances, de l'Intégration Africaine et des Gouverneurs des Banques Centrales de l'Afrique de l'Ouest organisée à Bamako dans le cadre de l'accélération du processus d'intégration des Pays Membres de la CEDEAO.

Les sujets à débattre au cours de la Conférence interpellent à plus d'un titre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali.

– D'abord, elle rassemble les opérateurs et les observateurs des marchés agricoles. La vocation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali est précisément d'aider ses ressortissants à être mieux informés des réalités des marchés pour prendre des décisions idoines.

– Ensuite, cette rencontre concerne la sous-région au moment où tous nos efforts convergent vers la promotion du secteur privé et l'intégration de nos économies dans le cadre d'ensemble sous régionaux comme l'UEMOA et la CEDEAO.

Vous aurez à examiner les principaux facteurs qui influencent l'évolution des marchés agricoles, à instituer un cadre de concertation au besoin à créer un réseau d'opérateurs agricoles. Ce faisant, vous contribuerez à favoriser des contacts entre hommes d'affaires et à la fluidité des échanges dans l'espace Ouest Africain.

Il importe que le partenariat que nous voulons favoriser soit construit sur des fondements solides.

A cet égard, les observateurs des marchés agricoles qui font déjà un travail remarquable devront s'appliquer à cerner davantage les préoccupations du Monde des affaires pour rendre l'outil d'informations encore plus performant.

Il reviendra aux opérateurs de mettre à profit cet instrument qui est le leur pour jeter les bases d'un partenariat à partir d'informations fiables sur les opportunités d'affaires.

Mais ce partenariat ne peut être mené à bon port sans la création d'un environnement propice aux affaires.

L'élimination des barrières tarifaires ou non tarifaires est indispensables. C'est dire que l'accompagnement par les gouvernements représente un facteur important. Il est une condition sine qua non de la réussite.

Aussi les opérateurs économiques, le système d'information agricole et les gouvernements doivent conjuguer leurs efforts dans la cadre d'un partenariat pour la réussite des actions qui seront mises en oeuvre.

Cette conférence a un double intérêt. Elle permettra de faire le bilan agricole et aux acteurs de se connaître en vue de construire un partenariat, de créer un réseau d'opérateurs du secteur agricole de la sous-région.

La qualité des participants à ces travaux donne tout lieu à penser que vos conclusions et recommandations permettront une avancée significative dans la Coopération entre les opérateurs de la sous région. Nous devons intégrer nos économies avant de penser à la mondialisation fut-elle incontournable.

Je puis vous affirmer que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali sera à vos côtés pour la réussite de la Conférence et pour faire aboutir et mettre en oeuvre ses recommandations.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE M. MICHAEL RANNEBERGER  
L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS AU MALI**

Lundi, 7 février 2000

Excellence Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Eau,

Excellence Messieurs et Mesdames les Ministres,

Monsieur le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali,

Chers Participants,

C'est un grand plaisir pour moi de constater, que se tient à Bamako, cette conférence régionale, au moment où la présidence de L'UEMOA et de la CEDEAO est assurée par le Mali.

Au nom du Gouvernement des Etats-Unis, je voudrais vivement féliciter le gouvernement du Mali de cette heureuse invitation.

La présente conférence, deuxième du genre, survient à un moment où la volonté politique d'intégration économique est des plus fortes en Afrique de l'Ouest.

Le gouvernement et le peuple américains suivent avec beaucoup d'intérêt les efforts déployés par le Mali pour une intégration économique et politique plus profonde et plus accélérée dans cette région.

Le développement économique et social durable est le fruit d'efforts permanents de tous les acteurs. Nous sommes fiers d'avoir toujours été aux côtés du Mali dans sa lutte pour l'amélioration du bien-être de ces populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au regard du Thème de cette conférence, permettez-moi de faire trois remarques.

1) l'Importance des échanges commerciaux:

A l'heure de l'intégration économique, la sécurité alimentaire ne devrait plus être perçue uniquement au niveau national, mais dans un cadre sous-régional et international. Les échanges commerciaux trans-frontaliers des produits agricoles, loin d'être un frein à la sécurité alimentaire nationale, constituent un atout majeur pour la région. C'est pourquoi nous encourageons l'élaboration et la mise en place d'une Politique Agricole Concertée (PAC) telle qu'envisagée par les pays de la sous-région.

2) l'Importance du financement public, mais aussi privé des Systèmes d'Information du Marché:

Certaines informations générales telles que les prix et les quantités de produits ont les caractéristiques d'un bien public. C'est la raison pour laquelle des Systèmes d'Information à travers le monde sont financés par des fonds publics. Je voudrais ici féliciter le gouvernement du Mali, qui a inscrit au budget national, le financement de l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA).

Tout en encourageant le gouvernement du Mali dans cette voie, je voudrais réitérer mon appel aux opérateurs privés et leurs organisations afin qu'ils s'approprient les Systèmes d'Information du Marché et identifient les voies et moyens pour contribuer à leur amélioration et leur financement.

3) l'opportunité de l'établissement d'un réseau régional des importateurs et exportateurs Ouest-Africains de produits agricoles:

L'idée de création de réseau a été soumise à l'appréciation de votre conférence l'année dernière. Un tel réseau pourrait, en collaboration avec d'autres organismes, se saisir de l'organisation des futures conférences de perspective, mais aussi de foires et salons agro-alimentaires, et jouer un rôle capital dans la promotion de normes régionales de qualité des produits en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie!

ALLOCUTION PRONONCEE

PAR

Dr. Modibo TRAORE  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
ET DE L'EAU

A L'OUVERTURE DE LA 2EME EDITION DE  
LA CONFERENCE REGIONALE SUR LES  
PERSPECTIVES AGRICOLES DE  
L'AFRIQUE DE L'OUEST

---

BAMAKO, 07 - 09 FEVRIER 2000

07 FEVRIER 2000

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis au Mali;

Mesdames, Messieurs les Membres du gouvernement ;

Messieurs les Représentants des Corps Diplomatiques et Consulaires accrédités du Mali ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali ;

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;

Monsieur le Représentant de l'Université d'Etat du Michigan ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs les participants ;

Mes remerciements s'adressent, aux ministres, aux Ambassadeurs, aux chefs d'Agences de Coopération, aux partenaires au développement et à tous ceux ici présents qui ont répondu massivement à notre invitation.

Quant aux participants représentant les différents pays et institutions, je voudrais au nom du gouvernement de la République du Mali, vous souhaiter la bienvenue et un bon séjour en terre Africaine du Mali.

Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis au Mali,  
Monsieur les membres du Gouvernement,  
Honorables invités,

L'événement qui nous réunit ce matin est d'une importance capitale pour l'ensemble des populations des pays de la CEDEAO et de L'UEMOA et plus particulièrement pour les producteurs agricoles et opérateurs économiques des secteurs rural et privé. Il s'inscrit en droite ligne dans l'application des nos politiques respectives de sécurité alimentaire.

La participation en qualité et en nombre des différents acteurs du marché agricole à cette seconde édition, à savoir les producteurs agricoles, les commerçants importateurs-exportateurs, les producteurs d'informations statistiques et commerciales ainsi que les décideurs et gestionnaires des politiques de sécurité alimentaire, est la preuve éloquente de l'incontournable nécessité de la complémentarité de nos économies.

Mesdames et Messieurs,

La conférence régionale sur les perspectives agricoles dont nous allons procéder tout à l'heure à l'ouverture officielle, aura comme tâche essentielle d'examiner tous les facteurs qui peuvent influencer l'évolution des marchés agricoles dans nos pays respectifs.

Au delà de cet aspect technique, cette conférence est avant tout un cadre de concertation pour les principaux acteurs du marché agricole. Elle ne devrait pas être une conférence de plus. Elle doit plutôt chercher à combler une des attentes majeures des producteurs et des consommateurs de la CEDEAO et de L'UEMOA, celle de favoriser la fluidité des produits agricoles entre les différents marchés de la sous-région, créant ainsi les conditions idoines pour l'émergence d'un marché commun africain.

Pour ce faire, cette deuxième édition de la conférence régionale sur les perspectives agricoles en Afrique de l'Ouest doit étudier la possibilité de la mise en place d'un réseau des commerçants importateurs et exportateurs des produits agricoles de l'Afrique de l'Ouest ainsi que celui des systèmes d'information du marché agricole.

Le premier réseau, celui des importateurs et des exportateurs, aura pour rôle d'organiser les commerçants importateurs et exportateurs opérant dans les filières agricoles dans le but de favoriser la promotion des échanges commerciaux entre les zones excédentaires et les zones déficitaires d'une part et de cultiver l'esprit de compétition et de complémentarité à l'intérieur de la communauté Ouest Africaine d'autre part.

Le second réseau, celui des systèmes d'information contribuera à mettre à la disposition des différents acteurs du marché agricole, des informations et outils les aidant à découvrir et exploiter les bonnes opportunités.

Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis au Mali,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

Notre ambition, à travers cet exercice, est de contribuer à accélérer le processus de réalisation de l'Union Africaine en organisant les principaux acteurs à savoir les producteurs agricoles et les opérateurs économiques à devenir les principaux animateurs du marché sous-régional.

Cet objectif est conforme à la stratégie de développement économique et social en vigueur dans nos pays respectifs, et privilégie la promotion du secteur privé.

A cet effet, je voudrais exhorter les participants de cette deuxième édition à s'investir pour formuler des conclusions réalistes et rapidement applicables.

Je ne pourrais terminer sans adresser mes vifs remerciements au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à travers lui, L'USAID, l'Université d'Etat du Michigan et le Centre Agro-Entreprise pour leur assistance technique et financière grâce à laquelle la présente édition a été rendue possible.

Aussi, je voudrai lancer un appel pressant aux différents Gouvernements des pays de l'Afrique de l'Ouest afin qu'ils perçoivent les conférences régionales sur les perspectives agricoles comme un instrument essentiel de stimulation de la production agricole régionale et d'accélération du processus d'intégration de nos marchés agricoles.

Vive la coopération inter-africaine!  
Vive la coopération internationale!

JE VOUS REMERCIE.

## **COMMISSION 1 - OPÉRATEURS ECONOMIQUES**

### **I - TERMES DE REFERENCE**

#### **I.1 - contexte et justification**

A la question : “ Quelle est votre source d’approvisionnement ?”, la grande majorité des opérateurs import-exports de la région vous répondront sûrement : “Nous importons principalement du marché mondial”.

A partir de cette réponse on se rend compte que les opérateurs de la sous région sont toujours tournés vers l’extérieur malgré le fait qu’il peut exister dans le pays ou dans un des pays limitrophes les disponibilités pour satisfaire à leurs demandes. Ils justifient leur comportement par la disponibilité à temps de la bonne information sur l’extérieur.

Ceci justifie à suffisance le déficit d’information, notamment, d’informations commerciales au niveau de la sous région. En effet, il n’existe nulle part des indications sur :

- les disponibilités par produit/zone/pays;
- les opportunités d’affaire par produit/zone/pays
- les éventuels correspondants/pays;
- l’accès des zones;
- l’état du parc de transport etc...

Ces informations, qui existent, sont détenues de façon parcellaire par les différents intervenants. Chacun d’eux dispose d’informations précises sur sa zone d’intervention qu’il conserve jalousement et ne les diffuse qu’en cas de forces majeures.

Cette entrave au développement des échanges nationaux et régionaux ne peut être levée que par une bonne organisation des différents intervenants tant au niveau national que régional. Mais afin d’éviter la fin tragique qu’a connu beaucoup d’organisation, il est souhaitable que celle-ci est comme seul fondement “l’échange d’informations commerciales”. Que chaque membre de l’organisation accepte de mettre à la disposition des autres, en cas de besoin, la vraie information dont il dispose.

#### **I.2 - objectif global**

Définir les modalités de mise en place et de fonctionnement effectifs du réseau des commerçants imports-exports de la sous-région

### **I.3 - mandant de la commission**

De façon spécifique il est attendu de la commission des propositions sur les points suivants:

- ◆ Définir les buts et les objectifs du réseau;
- ◆ Définir le profil des futurs membres du réseau en tenant compte des critères suivants:
  - Volumes des transactions avec l'extérieur
  - Crédibilité dans la conduite des affaires
  - Existence d'une capacité adéquate de stockage
  - Disponibilité de moyens de communication (Tel. Fax, etc.)
  - Capacité de mobilisation des moyens de transport et de financement
  - etc.
- ◆ Définir les modalités d'adhésion et de fonctionnement du réseau en tenant compte de l'aspect pérennisation de la structure
- ◆ Définir les stratégies d'implication des structures d'encadrement (Chambres consulaires, SIMs, etc.)

## **II - LA COMMISSION**

Président: Elhaj Boubacar FOFANA - Guinée  
1er Rapporteur: Ibrahima DIOUF - Sénégal  
2eme Rapporteur: Sanou SARR - Mali

La commission a examiné les conditions de constitution du réseau des opérateurs économiques de la sous-région. A l'ouverture des travaux le président de la commission a souhaité que la création du réseau s'appuie sur des modèles déjà existant au niveau des différents pays. C'est ainsi qu'il a invité les différents intervenants à se prononcer sur les modalités de constitution du réseau.

1. Considérant que les potentialités d'échanges énormes existent dans nos différents pays.
2. Considérant que les informations ne circulent pas au niveau des différents opérateurs économiques . des différents pays.
3. Considérant que la nécessité d'échange du niveau régional devient une nécessité impérieuse.
4. Considérant la persistance des tracasseries administratives.
5. Considérant la nécessité de mettre en place au niveau national d'organisation regroupant toutes les structures à savoir des producteurs, transformateurs, distributeurs.
6. Considérant la nécessité impérieuse de créer un réseau régional.

## **II.1 - La commission recommande**

1. aux opérateurs économiques de privilégier les échanges au niveau national et régional achats sur les marchés au niveau national et régional.
2. De faire circuler les informations sur les produits disponibles pendant les périodes des surproductions et tout en exprimant les besoins en période de crise.
3. Aux différents gouvernements l'application effective sur le terrain des différents accords UEMOA, CEDEAO, OUA, relative à la libre circulation des personnes et des biens.
4. La fin des tracasseries des gendarmes, des policiers et des douaniers que connaissent les opérateurs économiques au niveau des différentes frontières.
5. La création d'un réseau régional qui se chargera du suivi et de l'application de ces différentes recommandations et préoccupations ci-dessus citées.

## **II.2 - Buts et objectifs**

- ◆ la collecte et la diffusion de l'information commerciale dans les pays de la sous-région le prix et les quantités des produits disponibles.
- ◆ De servir de cadre de concertation aux différents opérateurs économiques des différents pays pour la fluidité des échanges commerciaux.
- ◆ De faciliter l'accès aux intrants et aux crédits agricoles des différents produits.
- ◆ De créer un central d'achat et de vente
- ◆ De mettre en place un programme spécifique pour la formation à l'endroit des opérateurs économiques.

**II.3 - Ce réseau dans sa création s'inspirera des organisations nationales existantes dans les différents pays. A cet effet il y aura 3 membres par pays émanant des organisations nationales existantes.**

## **II.4 - Fonctionnement**

Il sera composé d'une assemblée générale ordinaire annuelle de 48 membres et un bureau de 16 membres, un secrétariat général permanent, un siège permanent.

Le bureau disposera d'un moyen de communication indispensable à son fonctionnement (téléphone, fax avec un site interne).. Il est noté que la présidence sera annuelle et tournante et s'appuiera sur les organisations nationales existantes.

## **II.5 -Financement**

Le Financement du réseau sera assuré par ses membres en premier lieu. Les ressources du réseau seront constituées de:

- cotisations
- prélèvement des pourcentages sur les transactions
- Appui financier par les chambres de commerce et d'agriculture
- Dons, legs.
- activités culturelles
- appuis gouvernementaux
- appuis CEDEAO, UEMOA, OMC, ONG

**II.6 -** La commission recommande aux chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture l'appui nécessaire pour la réussite des objectifs fixés.

Que les SIMs donnent des informations fiables permettant aux opérateurs économiques de prendre des décisions adéquates.

Et pour leur pérennisation, il est envisagé dans l'avenir un soutien financier qui va impliquer les opérateurs économiques.

Les prix des principaux ont été communiqués par pays.

Le Mali: Le prix varient selon les zones de production. Ainsi à Koutiala, Ségou, Sikasso, les prix des céréales diffèrent.

le riz local étuvé est vendu à 210 F/kg

- ◆ le riz local paddy est vendu à 120 F/kg
- ◆ le mil (petit) est vendu entre 40 et 45F/kg
- ◆ le maïs est vendu entre 55 à 60 F/kg

Le Niger:

- ◆ le sac de 100 kg du petit mil coûte 9.000 f à 9.500 F CFA
- ◆ le sac de 100 kg de sorgho coûte 7.500 F à 8.000 F CFA
- ◆ le sac de riz importé (50 kg) coûte 13.500 F à 14.000 F CFA
- ◆ le sac de riz local étuvé coûte 11.000 F
- ◆ le sac de maïs de 100 kg coûte 8.500 à 9.000 F CFA

Le Burkina Faso:

- ◆ le petit mil 75 F
- ◆ le sorgho 80 F/kg
- ◆ le niébé 200 F/kg
- ◆ le maïs 80 F/kg, le sésame 450 F/kg
- ◆ la noix d'acajou 300 F/kg
- ◆ le riz local étuvé 225 F/kg

Prix bovins

Boeuf: extra plus de 350 kg vif = 475 F/kg

Boeuf tout venant moins de 350 kg vif - 400 F/kg 350 F/kg

vache de reforme

ovins extra 600 F/kg  
ovins tout venant 450 F/kg  
caprins extra 450 F/kg  
caprins tout venant 350 F/kg  
viande extra carcasse entier 900 F/kg  
viande extra arrière de boeuf 1.000 F/kg  
viande extra avant de boeuf 850 F/kg  
tout venant boeuf = 800 F/kg  
ovins et caprins = 1.100 F/kg.

#### La Guinée

- ◆ le riz paddy 132 F/kg
- ◆ le riz local étuvé 190 F/kg
- ◆ le riz importé 167F/kg
- ◆ le fonio coûte 168F/kg
- ◆ le manioc 167F/kg
- ◆ l'huile végétale 418 F le litre
- ◆ l'huile de palme 418 F le litre

#### Le Ghana Produits excédentaires:

le maïs, le manioc, l'Igname, les tomates, le charlotte.

Le Sénégal: mil souna (petit) 70 F/kg, pomme de terre 175 F/kg choux pommé 160 F/kg, Carotte 200 F/kg, aubergine 130 F/kg, oignon 200 F/kg, courgettes 300 F/kg, gombo 600F/kg. Diakhatou 200F/kg. Bisap 350F/kg.

#### La Côte d'Ivoire: Les périodes excédentaires de tous les produits:

Septembre	Avril
Octobre	Mai
Novembre	Juin
Décembre	
Janvier	
Février	
Mars.	

Maïs 65 F/kg  
arachide 250 FCFA/KG  
Piment 1300 F/kg  
P. Piment 1000 F/kg  
Igname 35 à 50 F/kg.

A la lumière de ces recommandations, la mise en place d'un réseau s'avère nécessaire. Dans ce cadre la mise en place d'une commission de suivi pour la constitution effective du réseau sous la supervision des organisateurs de la présente édition s'avère nécessaire avant la 3e édition. C'est ainsi qu'il sera désigné un membre par pays participants et ayant son siège à Bamako.

Cet comité donnera des informations précises pour la mise en place des réseaux nationaux. Cet comité pourra être impliqué dans l'organisation technique de la prochaine édition.

A l'instar du Ghana et du Sénégal, du Burkina que les autres pays mettent en place une structure nationale regroupant tous les secteurs de la production transformateur, distributeur à des produits de la région.

Le mandat de ce comité prendra fin dès la mise en place du réseau sous-régional. Sa mission consistera à proposer:

- un projet de statut et de règlement intérieur;
- un plan d'action et un chronogramme d'exécution.

Le comité pourra participer à la facilitation des échanges dans la sous-région avant la mise en place du réseau.

Ce comité a pour siège Bamako - Mali et est composé de:

- Le Mali:

1. Souleymane KEITA: Planteur maraîcher tél: Bureau: (223) 22-86-67/21-87-25, Domicile: 27-21-85, BP 49 Kati/Mali Fax: 21-87-37
2. Hawa KANAKOMO  
Pêcheur Tél: (00223) 20-19-61/20-17-30, Domicile: 27-20-65
3. Modibo Kane SISSOKO:  
G.G.B Bamako Tél: (00223) 21-89-46
4. Amadou NIANE:  
Exportateur Fruits et Légumes Tél/Fax: (00223) 21-24-07/21-43-31  
BP. 1593 Bamako

Le Ghana:

1. Mr. ATUAH Joseph's Foresight  
Mr. P.A. Bruce PPMED MOFA Tél: 67-05-85 Accra
2. YAW ANTOH (KUMASI)  
Yahweh LTD Accra

### La Guinée:

1. El-Hadj Boubacar FOFANA  
BP. 3136 -6487 Tél: 46-40-95 Cell: (011) 21-11-38 Conakry
2. Boubacar Barry  
Farana, quartier marché Tél: 81-07-22

### Le Niger:

1. Mr. HASSANE Sambo:  
Exportateur de bétail BP.305 Niamey S/C SIM/Bétail Tél: 73-57-61 Fax: 73-46-68
2. El-Abdou HASSANE:  
Commerçant céréales. BP. 2440 Niamey Tél: 74-01-28/90-17-16 Fax: 74-09-20 - Niger

### Le Burkina Faso:

1. BARRY Tidjane:  
02BP 5713 Ouagadougou 02  
Tél/Fax: 36-097/357-527 e-mail: Barry@limptinforBf
2. Zoungrana DENIS:  
01BP 2220 OUAGADOUGOU 01  
Tél: Bur: 34-31-64 Fax: 34-15-85 Domicile: 34-35-69 Cell. 20-38-70  
cite:web:<http://www.conatrinBFAZDF>

### Le Sénégal:

Ibrahima DIOUF Secrétaire Permanent de l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)  
9 Rue Hadj Mamadou Paye ASSANE ex rue Valmy Tél: (221) 821-60-48 Fax: (221) 822-01-85

2. Abdoulaye SOW  
Président de la Commission de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar, 8 place de l'Indépendance -  
Tél: 823-71-89

### La Côte d'Ivoire:

1. Mr. DAO Amara  
Responsable d'Exploitation, Marché de gros de Bouaké 01 BP 642 Bouaké 01  
Tél: 31-63-51-39 Fax: 31-65-29-28, Cell: 05-89-90-01
2. Mr. KOUABLE Bi Ba. Noël  
Chef de Service Information et diffusion à L'OCPV BP.V 204 Abidjan  
Tél: 24-35-19/ 24-35-74/24-35-80 Fax: 24-39-01-42 Tél: Cell: 07-87-22-93 Abidjan.

Les premiers noms sont les titulaires et les seconds noms sont les suppléants

- que les recommandations ainsi énumérées soient appuyée par les chambres de commerce et d'agriculture et les structure d'encadrement du secteur privé avant la prochaine édition.

- que des échanges effectives voient le jour en inspirant sur les différentes adresses distribuées aux participants.

## **COMMISSION2 - SYSTÈME D'INFORMATION DU MARCHÉ (SIM)**

### **I - TERMES DE REFERENCE**

#### **I.1 - contexte et justification**

A la faveur des programmes de libéralisation du commerce des produits agricoles entamés en Afrique de l'Ouest au début de la décennie 80, nous avons assisté à l'émergence de dispositifs d'information de marchés dans la plupart des pays comme mesure d'accompagnement à ces programmes de privatisation. Ces dispositifs appelés Systèmes d'Information de Marchés (SIMs) ont été entièrement financés par des ressources extérieures durant les premières années de leur existence.

A la fin des années 90, la plupart, sinon la totalité des SIMs ont été confrontés à des difficultés de fonctionnement, suite au retrait progressif des partenaires au développement dans le financement de nos économies. Convaincus de leur utilité dans un contexte de marché libre, il a été décidé du maintien des SIMs. Ce qui a abouti dans certains cas à l'initiation de programmes de relance et de prise en charge progressive du dispositif par le budget national.

Malgré les efforts fournis, force est de reconnaître que la majorité des SIMs des pays de la sous-région restent confrontés de nos jours au problème de financement qui s'oppose à leur fonctionnement normal. Cependant, tous les observateurs sont unanimes sur le fait que ces dispositifs d'information de marchés agricoles, ont un grand rôle à jouer dans le cadre de l'intégration sous-régionale. Fort de ce constat, la 2<sup>nd</sup> édition de la Conférence sous-régionale de perspectives agricoles se propose de réfléchir sur le devenir des SIMs dans la sous-région et surtout la redéfinition des rôles qu'ils doivent jouer dans la relance des échanges de produits agro-alimentaires

#### **I.2 - objectif global**

Définir les modalités de mise en place et de fonctionnement effectifs du réseau des systèmes d'information de marchés

#### **I.3 - Mandant de la commission**

De façon spécifique il est attendu de la commission des propositions sur les points suivants:

- ◆ Définir les appuis que les SIMs doivent apporter au réseau des commerçants importateurs et exportateurs. Il s'agit des aspects liés à :
  - Nature des informations à mettre à la disposition des membres du réseau des commerçants
  - Mise en relation commerciale
  - Etc.

- ◆ Définir les stratégies de pérennisation des SIMs:
- ◆ Mode et stratégies de financement,
- ◆ Ancrage institutionnel.

## II - LA COMMISSION

Président : - Moussa Cissé SIM/Sénégal  
 Rapporteurs: - Sani Laouali Addoh SIM/Niger  
 - Kouablé Bi Ba Noël SIM/Côte d'Ivoire

La commission composée des représentants des différents SIM a jugé nécessaire de discuter les termes de référence proposés à son appréciation. Au terme des discussions, la commission a adopté le mandat suivant :

1. Stratégies de mise en place d'un réseau fonctionnel pour les SIM
2. Appui aux opérateurs des filières agricoles
3. Stratégies pour pérenniser les SIM.

### II.1 - Stratégies de mise en place d'un réseau fonctionnel pour les SIMs.

Les Systèmes d'Information sur les Marchés du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Ghana, de la Guinée et du Sénégal ont décidé de mettre en place le RESEAU DES SIMs de l'Afrique de l'Ouest.

La commission a pu constater l'existence des SIMs (céréales, bétail, fruits et légumes ....) au niveau des différents pays de l'Ouest, ce qui constitue un préalable pour la mise en place d'un opérationnel. Il a été également constaté que les SIMs sont à des niveaux de développement différent. La commission a retenu que la mise en place d'un réseau fonctionnel pour les SIMs requiert entre autres ce qui suit:

- un système centralisateur des informations de type commercial au niveau national
- une meilleure collaboration entre les différents SIMs
- une bonne collaboration des SIM avec les institutions de coopérations régionales (CILSS/FERAP, UEMOA, Centre AGRHYMET, Institut du Sahel).
- un appui ponctuel technique et financier des organismes de coopération internationale (USAID, FAO, ACDI, UE)
- la dotation des SIMs en moyens de communication (téléphone, fax)
- la connexion des différents SIMs sur internet pour des échanges rapides et réguliers des informations;
- L'organisation des rencontres périodiques pour permettre l'harmonisation des concepts et les échanges d'expérience en matière de collecte de traitement d'analyse des données et de diffusion des informations.

- Un système coordinateur du réseau, qui devrait servir d'interface entre les différents systèmes participant au réseau et des partenaires extérieurs. Ainsi l'Observatoire du Marché Agricole du Mali a été proposé pour animer la coordination du réseau compte tenu de son expérience, de sa situation géographique de ses moyens.... L'opérationnalité d'une telle activité nécessite un appui technique et financier à l'OMA.
- Les SIM doivent assurer des publications régulières
- L'appui des organismes internationaux pour la formation continue des agents des SIMs.

## **II.2 - Appui aux opérateurs des filières agricoles**

Sur ce point, la commission a jugé nécessaire des distinguer les appuis à apporter aux opérateurs au niveau national et au niveau régional.

A la lumière des discussions, il est ressortit que les préoccupations des opérateurs au niveau national sont déjà largement prises en compte par les différents systèmes d'informations. Ainsi au niveau régional, l'accent doit porter sur les informations ou activités suivantes:

- les mesures d'ordre réglementaire qui peuvent stimuler ou bloquer les échanges inter-régionaux;
- les informations d'ordre commercial notamment les prix (à l'importation et à l'exportation), la disponibilité des produits et des intrants agricoles et leur localisation, la qualité des ces produits et les taux de change ;
- Les possibilités de financement (lignes de crédit);
- les frais d'approche (manutention, coût de transport) ;
- l'état des routes et la disponibilité des moyens de transport ;
- l'annuaire des opérateurs économiques de la sous-région et sa mise à jour régulière;
- les informations relatives à la tenue des ateliers ou séminaires portant sur le commerce des produits agricoles et éventuellement les comptes rendus en cas de leur non participation à ces rencontres ;
- la tenue des foires, bourses agricoles.

## **II.3 - Stratégies pour la pérennisation des SIMs**

Sur ce point, la commission s'est penchée sur les problèmes portant sur le financement et l'encrage institutionnel des différents SIM.

## **II.4 - Financement des SIMs**

Les différents SIMs ont eu à bénéficier de divers financements qui de nos jours sont pratiquement terminés. Après de fructueux débats la commission a retenu pour le financement

des SIM les points suivants:

- l'état doit dégager une ligne budgétaire pour le financement des SIM pour d'une part conserver les acquis existants et d'autre part assurer le fonctionnement durable des SIMs;
- l'encouragement des prestations de service par les SIMs (études ponctuelles, enquêtes ponctuelles ....) ;
- la monétisation de certaines informations spécifiques ;
- l'implication du secteur privé (Chambres Consulaires, opérateurs économiques).
- le recours à d'autres sources de financement (USAID, FAO, UE, ACIDI, .....).

### **III.5 - Encrage institutionnel**

Les SIM sont dans leur majorité sous la tutelle des organismes de l'état (office céréalier, ministères de l'agriculture, de l'élevage ou du commerce). Il ressort des débats que cette dépendance est l'une des causes des goulots d'étranglement pour le fonctionnement normal des SIMs. Sur la base de ces constats et compte tenu des objectifs assignés aux SIM, la commission abonde dans le sens d'une autonomie administrative et financière des SIM. Ce qui leur permettra d'une part de disposer d'une flexibilité à même d'assurer les missions de collecte et de contrôle de données et d'autre part d'avoir une réelle emprise sur les enquêteurs.

# **RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Les 7, 8 et 9 février 2000 s'est tenue, au Palais de Congrès de Bamako, la deuxième conférence Sous Régionale de Perspective Agricole.

Cette deuxième édition avait pour objectifs de:

- Partager, comme la première, l'information sur les facteurs qui influenceront l'évolution des marchés agricoles durant la présente saison de commercialisation entre les différents acteurs.
- Créer un forum où un grand nombre d'acteurs et d'observateurs des marchés agricoles peuvent se rencontrer pour partager l'information sur les développements des marchés d'une façon permanente.
- Mettre en place le réseau des commerçants et celui des SIMs.

La cérémonie d'ouverture était placée sous la haute présidence de Son Excellence Docteur Modibo TRAORE, Ministre du Développement Rural et de l'Eau en présence du Ministre de l'Environnement, de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Mali, du représentant de l'Université de l'Etat de Michigan, du Président de la CCIM, du Président de l'APCAM et des autres partenaires au développement.

Parmi les pays invités on note la présence des représentants des producteurs, des commerçants Import/Export du Burkina FASO, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal, du Ghana, de la Guinée, et du Mali ainsi que ceux des SIM de la sous région (excepté la Mauritanie) et du CILSS. Seul le Nigeria n'a pas pris part aux présentes assises

Quatre (4) allocutions interventions ont été prononcées lors de cette cérémonie par le président de L'APCAM, le président de la CCIM, l'Ambassadeur des Etats-Unis au Mali et le Ministre du Développement Rural et de l'Eau.

Le Président de L'APCAM dans son discours, après avoir rappelé l'intérêt que le Gouvernement du Mali attache au monde rural et particulièrement aux ressortissants des chambres d'agriculture a mis en exergue l'importance de la production des bilans céréaliers des campagnes agricoles en vue d'une harmonisation des politiques de sécurité alimentaire de nos états. Il soulignera enfin que l'APCAM, restant convaincue que ces conférences constituent un puissant instrument pour le développement des produits agricoles et la promotion des échanges au niveau de la sous-région, ne ménagera aucun effort pour la recherche de voies et moyens pour leurs pérennisation.

Le président de la CCIM a au nom des opérateurs économiques du Mali salué la tenue de la deuxième édition de la conférence Régionale sur les perspectives agricoles. Il a estimé que les sujets à débattre interpellent à plus d'un titre la CCIM et a donc recommandé aux opérateurs de mettre à profit cet instrument qui est le leur pour jeter les bases d'un partenariat à partir d'information fiables sur les opportunités d'affaire. Il a ensuite affirmé que la CCIM oeuvrera pour la réussite de la conférence et faire aboutir les recommandations.

Dans son intervention, son Excellence l'Ambassadeur des Etats-Unis au Mali, après avoir félicité le gouvernement du Mali pour avoir eu l'initiative d'organiser cette conférence, a encouragé:

- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique agricole concertée telle qu'envisagée par les pays de la sous-région.
- Le financement public mais aussi privé des systèmes d'Information du Marché.
- La création d'un réseau des importateurs et exportateurs Ouest Africains de produits agricoles.

Le Ministre du Développement Rural et de l'Eau, après avoir souhaité la bienvenue et un bon séjour aux différentes délégations en terre africaine du Mali, a fait remarquer que la participation en qualité et en nombre des différents acteurs du marché agricole est la preuve éloquente de l'incorruptible nécessité de la complémentarité de nos économies. Il a adressé ses vifs remerciements aux organisateurs de cette conférence pour leur assistance technique et Financière. Il a enfin souhaité que la présente ne soit pas une conférence de plus. C'est pourquoi il a lancé un appel pressant aux différents acteurs des pays de l'Afrique de l'Ouest afin qu'ils perçoivent la conférence Régionale comme un instrument essentiel de stimulation de la production agricole et d'accélération du processus d'intégration des nos marchés agricoles.

Après la suspension de séance, les travaux ont repris par la mise en place du bureau suivant qui a dirigé les débats:

-- Président:	Ibrahim Bocar BA	CCIM
-- Vice président :	Mohamed KEITA	APCAM
-- Rapporteur Général:	Harouna KONE	DRPS/DB
-- Rapporteur Général Adjoint:	Bacoro BORE	DNAMR

Les travaux se sont déroulés au tour des communications faites par les agences de coopération sous régionale, bilatérale et internationale ainsi que les systèmes nationaux d'information.

Ces communications ont été suivies de débats organisés au tour des présentations et des réactions des producteurs et opérateurs économiques.

Douze communications ont été présentées au cours de cette conférence. Elles concernent:

- les systèmes nationaux d'information au nombre de (7) et portent sur:
  - le bilan prévisionnel 1999/2000
  - l'évolution actuelle du marché
  - l'évolution future probable du marché
  - les mesures gouvernementales prises
  - les recommandations.

- Les autres communications ont tour à tour porté sur:
  - le point d'exécution des recommandations de la 1ère journée
  - les objectifs et le déroulement de la 2ème conférence
  - la présentation du centre Agro-Entreprise (CAE)
  - les perspectives alimentaires mondiales 1999/2000
  - les perspectives alimentaires dans le sahel 1999/2000.

Les débats ont été essentiellement axés sur trois problématiques:

1. les potentialités et les perspectives des différentes filières au plan national et sous régional pour la présente campagne de commercialisation
2. La connaissance des acteurs du secteur privé des contraintes macro-économiques auxquelles feront face les décideurs.
3. Les politiques adéquates à mettre en oeuvre compte tenu des contraintes identifiées.

Deux commissions de travail ont été mises en place avec des termes de référence spécifiques. Il s'agit de:

1. La commission des opérateurs économiques: elle avait pour mandat:
  - définir les futurs membres des réseaux
  - définir les modalités d'adhésion et de fonctionnement du réseau
  - définir les stratégies d'implication des structures d'encadrement.
2. La commission des SIMs. elle avait pour mandat:
  - stratégie de mise en place d'un réseau fonctionnel pour les SIMs.
  - appui aux opérateurs des filières agricoles
  - stratégie pour pérenniser les SIMs

Les résultats des travaux de groupe ont été présentés et discutés en plénière

Au terme des discussions, les principales conclusions et recommandations issues de cette 2ème conférence sont les suivantes:

## **CONCLUSIONS**

Tous les participants ont salué l'organisation de cette rencontre et félicitent ceux qui ont pris l'initiative et aussi ceux dont l'appui financier a permis sa réalisation .

Les participants ont déploré le faible niveau d'exécution des recommandations de la 1ère conférence.

Ils ont souligné d'une part encore l'existence des tracasseries administratives et d'autre part, qu'une certaine forme de discrimination existe, semble-t-il entre les pays de l'UEMOA et ceux de la CEDEAO.

Les participants ont pris connaissance de la situation et des perspectives des marchés agricoles de la sous-région pour la campagne 1999/2000. Par rapport à cette situation, il a été noté que:

- le solde net du bilan céréalier de l'ensemble des pays du CILSS est de 78.600 tonnes. Le solde devra renforcer la situation alimentaire déjà satisfaisante.
- la production brute céréalière prévisionnelle est de 10.947.300 T.
- la tendance à l'augmentation de la production de riz se poursuit avec une augmentation exceptionnelle de 15% cette année.
- Le Mali dégage une situation brute excédentaire (228.000 T).

Une baisse générale de prix des céréales est constatée dans les zones, conséquence d'une production satisfaisante.

Les perspectives pour la récolte céréalière de 1999 des pays côtiers sont bonnes suivant une estimation de la FAO (28.500 tonnes).

Les participants ont noté avec satisfaction l'existence des SIMs au niveau des différents pays.

Il apparaît que les préoccupations des opérateurs économiques au niveau national ont été largement prises en compte par les différents SIMs.

## **RECOMMANDATIONS**

1. La mise en place d'un réseau des opérateurs économiques de la sous-région
2. La mise en place d'un réseau des SIMs de l'Afrique de l'Ouest;
3. La mise en place d'une structure pérenne de suivi des recommandations
4. Le maintien de la consolidation des stocks de sécurité alimentaire;
5. La mise en place d'un mécanisme de sécurisation des revenus des producteurs;
6. Une plus grande implication des banques commerciales dans le financement de la campagne de commercialisation;
7. La prise en charge (financement) de la collecte des données de production agricoles par les budgets d'Etat;
8. Un désenclavement des zones qu'elles soient de production excédentaire ou déficitaires et celui des Etats de la sous-région;
9. La recherche des voies et moyens pour assurer une bonne conservation des produits agricoles et promouvoir la recherche agricole;
10. Une intégration de l'ensemble des filières agricoles;
11. Organisation annuelle des bourses de céréales dans le cadre du réseau;
12. L'adoption des normes de qualité standard des céréales par les opérateurs économiques de la sous-région;

13. La Création des conditions favorables à la réalisation d'un partenariat fécond entre la recherche et ses utilisateurs;
14. Dans le cadre de l'appui aux opérateurs économiques des filières agricoles, un accent particulier sur les mesures d'ordre réglementaire, l'information et le financement des opérateurs économiques au niveau régional;
15. La recherche des voies des moyens permettant aux SIMs d'avoir une autonomie administrative et financière;
16. L'implication des opérateurs économiques à la gestion de l'aide alimentaire et à la gestion du stock national sécurité;
17. Privilégier les échanges au niveau national et régional
18. Faire circuler les informations sur les produits disponibles pendant les périodes de surproduction tout en exprimant les besoins en période de crise;
19. L'élimination des tracasseries des gendarmes, des policiers et des douaniers que connaissent les opérateurs économiques au niveau des frontières;
20. L'appui des chambres Consulaire à la réalisation des objectifs fixés par la conférence.

Bamako, le 9 Février 2000

La Conférence

**ALLOCUTION PRONONCEE  
PAR  
DR. MODIBO TRAORE  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
ET DE L'EAU**

**A CLOTURE DE LA 2<sup>ème</sup> EDITION DE LA CONFERENCE  
REGIONALE SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

-----

**BAMAKO, 07 - 09 FEVRIER 2000**

09 FEVRIER 2000

- Monsieur le Ministre de l'Environnement;
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali ;
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;
- Monsieur le Représentant de l'Université d'Etat du Michigan ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs les participants,

Nous voici au terme des travaux de la seconde édition de la Conférence Régionale sur les Perspectives Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, après trois (3) jours de réflexions, de débats et d'échange autour de la problématique de développement des échanges des produits agricoles.

C'est le lieu d'adresser mes vives félicitations au bureau de la conférence, aux facilitateurs et aux participants qui se sont tous véritablement fait remarquer aussi bien pendant les plénières que durant les travaux en commission.

- Monsieur le Ministre,
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique,
- Honorables invités,

La présente conférence s'était assignée comme objectifs spécifiques :

- la détermination du niveau actuel, futur et probable du marché,
- le recensement des mesures envisagées par les gouvernements en vue d'assurer la sécurité alimentaire au plan national et sous-régional.

A la lecture du rapport final, je note avec la plus grande satisfaction que vous avez examiné les contraintes qui limitent la fluidité des échanges commerciaux à l'intérieur des pays de la CEDEAO et de L'UEMOA. Je me réjouis également de la bonne atmosphère qui a régné tout au long de la conférence, permettant ainsi d'aboutir à des recommandations pertinentes.

Mesdames, Messieurs les Opérateurs Economiques,

Le domaine agricole et agro-industriel en dépit de l'engouement vers d'autres secteurs d'activités notamment minières, représente incontestablement le potentiel de richesse le plus sûr et probablement le plus porteur eu égard à l'accroissement continu des besoins alimentaires des populations.

C'est pourquoi, je vous exhorte à mesurer l'importance de vos recommandations qui reflètent l'ambition que vous portez à la promotion et au développement de vos activités économiques respectives.

Leur mise en oeuvre vous incombe en priorité. Le réseau que vous venez de mettre en place, et dont chacun de vous est l'élément constitutif, est aussi votre bébé. Son éducation et son entretien vous incombent. En retour, il pourrait constituer pour vous impuissant instrument de communication et d'orientation dans le cadre de la dynamisation des échanges commerciaux entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour ma part, je voudrais vous rassurer de l'engagement du Mali à appuyer toute action devant contribuer à la promotion des exportations et importations des productions agricoles dans la zone UEMOA et CEDEAO.

Je ne pourrais terminer sans renouveler mes vifs remerciements au Gouverneur Américain à travers L'USAID et l'Université d'Etat du Michigan dont le concours combien appréciable a permis la réalisation de cette conférence.

En souhaitant à chacun de vous bon retour dans vos foyers et pays respectifs, je déclare clos les travaux de la deuxième conférence régionale sur les perspectives agricoles en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie !

## Liste des participants

### GROUPE OPERATEURS

NOMS ET PRENOMS	PRODUITS	ADRESSES
MOHAMED AHMED ALOUSSEYNI CISSE	BETAIL	Tombouctou CRA Tél: 92-10-37
MAHMOUD AG HATABO	BETAIL	BP 248 Tél: 82-01-06 GAO
DAOUDA KONE		CRA SIKASSO Tél: 620-236
KOLADO AMADOUN LANDOURE		CRA Ségou Tél: 320-302 Mali
ADAMA TOGOLA	BETAIL	SIKASSO, COBAS
BORO DIT OUSMANE DIAKITE	COTON	CRA Doïla
BAKARY KONTAO	MANGUE (COPROMANGUE)	BKO BP. 2906 Tél: 24-40-38/22-17-71
KATIE SOGOBA	PACCEM/Faso Jigui	Ségou Tél: 321-177; Fax: 321-166
MADANI COULIBALY	PACCEM/Faso Jigui	Ségou BP 351, Tél: 321-177 Fax: 321-166
Ste MAHAMADOU NIMAGA NO.2	Import/Export	BKO BP. E 818 Tél: 21-71-08 Fax:21-06-11
MOUSSA KEITA	COTON, Mangue, Tomates	A.V. C.A.M. KAYES
AMADOU SEKOU DRAME	Céréales (mil-sorgho)	BP. 2 Tél: Mag. 320-386 Ségou
DRAMANE DIARRA	BETAIL	Tél: 320-016 Ségou
TRAORE FRANCOIS	Produits agricoles	Tél: 520-119 Burkina Dédougou
BONI D. JEAN MARTIN	Céréales (Bissap's)	Tél:52-01-19 Fax: 52-03-74 cite <a href="mailto:UPA.Burkina@Fasonet.bf">UPA.Burkina@Fasonet.bf</a> BP 74 Dedougou - Burkina Faso
BOUBACAR BARRY	Opérateur. Ag. Local	Tél: 81-07-22 Faranah - GUINEE
HADJI SAMASSEKOU	BETAIL	Tél: 430-027/430-267Mopti
LASSANA TRAORE	AFRIQUE VERTE	BP.E. 404 - Tél: 21-97-60
BREHIMA COULIBALY	Délégué Gén.Paysan	ON Niono - 35-20-14

SEYDOU N'DIAYE	Céréaliier	NIONO Tél: 35-20-26 Mali
MOHAMED ABDOULAYE DICKO	Commerçant riz	Tél: 35-21-81 Niono ON
HARUNA AGESHEKA	Agricultural Prod. Traders Organiza.	P.O. Box 1040 Ghana Tél: 024-379268 Accra
ELHADJ BOUBACAR FOFANA	Féd. Nat. Artisans (FENAG)	BP. 3136/6487 Tél: 46-40-95 Cell: (011) 21-11-38 GUINEE Conakry
IBRAHIMA DIOUF	Expert du Secteur privé Secrétaire Permanent	BP: 3698 Tél: (221) 821-60-48 Fax: (221) 822-01-85 Sénégal
ISMAEL COULIBALY	Directeur UNCPM (Mangues et tout autres produits maraichers)	BP. 2483 Tél: 22-81-37 BAMAKO
SANOU SARR	Import/Export	BP 179 Tél: (223) 52-20-74/16-59/52-12-98/19-18 KAYES Mali
HASSANE SAMBO	BETAIL/VIANDE	BP. 305 Tél:73-57-61 Fax:73-46-68 NIAMEY-Niger
EL-ABOU HASSANE	Céréales Grossiste	BP. 2440 Tél: 74-01-28/90-17-16 FAX: 74-09-20 NIAMEY NIGER
AHMAYAD AG. SADI		CRA KIDAL Tél: 850071
AMADOU NIANE	Exportateur Fruits/Legumes	BP. 1593 Tél/Fax: (223) 21-24-07-21-43-31 BAMAKO
SALIF DIALLO	SERIMA S.A.	Tél: 22-08-82 BAMAKO
Moussa CAMARA	Produits maraichiers	Tél : 20-70-32
MAMOUNATA B. VELEGDA	Cçant. Produits Crus/céréales	01BP14 POUYTENGA Tél:70-68-69, 02BP5751 OUAGA 02 Tél/Fax: (00226) 30-08-11, FAX:00226-70-01-00 BURKINA
Ets. ZOUNGRANA DENIS	Cçant.produits crus/de céréales	01BP 2220 OUAGA 01 Tél:34-31-64 Dom. 34-35-69 Cul.Tél:20-38-74 Fax:34-15-85 WEB SITE:http://www.cenatrin.bf/azbf

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>ADRESSES</b>
BARRY TIDJANI	Cçant Ressources animales	02 BP5713 OUAGA 02 Tél: 00226-36-09-73 Tél/Fax: 00226-35-75-27 BURKINA <a href="mailto:Barry@limjtinford.BF">e-mail:Barry@limjtinford.BF</a>
Lassina BERTHE	Cçant. Céréale (produit locaux)	Secrétaire Adjoint de AAPLS (Association des acheteurs des Produits Locaux Sikasso) Tél: 620- 647/620-837
DAOUDA DIARRA	Cçant Pomme de terre	Prod. Pomme de terre dans le foyer paysan Sikasso Tél: 620-732 Mali Yiridé: Sikasso
SIDIKI SAMAKE	Cçant Céréales	Tél: 21-08-10 Bureau, Dom. 20-47-50, BP.E 540 Bamako Lafiabougou
BASSALA BERTHE	Commerçant céréale	Tél: 21-04-26 Magasin No. 225 Rue 388 X 3 Niaréla BKO
DRAMANE TRAORE BENECO COULIBALY ISSA TRAORE	Cçant. Produit céréales Export- Import	Coop. Des Commerçants de produits Agricoles de Koutiala (COPAK) Tél: 640-117/640-219/640-293 BP 193 KOUTIALA Rép. Mali
FANOUE TRAORE	Cçant. Céréales (Mil-sorgho- maïs, etc....)	Tél: 77-65-32/21-42-06 BAMAKO
SOULEYMANE M. KEITA	Planteur/maraîcher Coord de la plate forme des O.P. du Sahel/Mali	Tél: D(00223)27-21-85 B. (00223)22-86-67/21-87-25 Fax: 21-87-37 BP. 49 A Kati/Mali
DR. ALBERT ABABIO OWUSU	Fruit processing	Tél: 00233 21-22-49-15/21-30-23-12 Fax: 21-22-78-64/21-30-69-02 P.O. BOX 4710 ACCRA GHANA
SAYON SAMAKE	Dir. COPRAAV-Ségou Mali Aliment Bétail, Al. Volaille	BP. 212, Tél: 320-352/320-663 Segou Mali
HAWA KANAKOMO	Union Nat. Coop. Pêcheurs, Pisculteurs Mali	Tél: 20-19-61/Dom. 20-17-30 Sev. 27-20-65 Bamako
BAZOUMANA KOUMARE	Union Nat. Coop. Pêcheurs, Pisculteurs	Tél: 20-19-61/Dom. 20-17-30 BAMAKO
DR. BOEY - GEANSY	Fish	Managing Dir. Start Kist Tema GHANA

NOMS ET PRENOMS	PRODUITS	ADRESSES
Mr. KROABENA DAKO	Poultry	DAKO FARMS KUMASI GHANA
YAW ANTOH	Maize	Yahwei Ltd contact. Mr. Attafuan Wadie ABB Headoffice Accra
MR. ATWAH	JOSEPH'S FOREIGN	Mr. P.A. Bruce PPMEB MOFA Accra 670585
MME HAIDARA MARIAME	APROFA	Tél:29-16-75/83-56 Fax: 29- 16-82 e-mail: <a href="mailto:aprofa@spider.toolnet.org">aprofa@spider.toolnet.org</a> Bamako

Le 8 Février 2000

**GROUPE SIM**

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>PAYS</b>	<b>ADRESSE: Tél-Fax-E-mail</b>
CHEICK ABBA CISSE	MALI	MDRE - 22-27-85 BAMAKO
OUMAR TRAORE	MALI	COCSSA Tél: 21-49-53 <a href="mailto:coc-prmc@malinet.ml">e-mail:coc-prmc@malinet.ml</a>
OUMAR TOURE	MALI	CADB Tél: 29-64-10
ALY A. DIALL	MALI	OMBEVI - Tél: 22-38-58 Fax: 22-49-79
MAILHOT MARTIN	BURKINA FASO	BP.74, Dédougou Tél: 52-01-19 <a href="mailto:OPA.Burkina@Fasonet.BF">OPA.Burkina@Fasonet.BF</a>
SORY OULARE	GUINEE	BP.5146 - Tél:41-54-12 Fax:(224) 41-54-13 Conakry
AMADOU BOYE COULIBALY	MALI	Suivi Evaluation - Office du Niger - Tél: 320-292
AMUZU ANTHONY	GHANA	Statistical Service PO BOX 1098 ACCRA Tél: 233-021-66-06-15
DR. EDWARD. O. ASANTE	GHANA	Ghana Inst. Of Management and Public Administration PO BOX A450, Achimota/Accra Tél: 233-021-40-1681-13 Fax:405805
MOUSSA CAMARA	MALI	BSSE/DNAMR, Bamako Tél: 22-11-48
ANNE CHOHN - KUPER	MALI	INSAH BP 1530 Bamako, Mali Tél: 22-09-18 Fax: 23-34-79 <a href="mailto:Achohin@prisas.insah.org">Achohin@prisas.insah.org</a>
ABDRAMANE TRAORE	MALI	PASIDMA Tél: 22-17-71 Fax: 23-34-82 <a href="mailto:abkit@spider.toolnet.org">E-mail:abkit@spider.toolnet.org</a>
FRANCIS KEITA	MALI	OMA/APCAM Tél: 21-40-73 Bamako
KASHEINT EYOTER	MALI	GTZ, BP. 100 Bamako, Tél: 23-48-15 Fax: 22-92-69
STEPHANE JOST	ITALIE	39-06-57-05-62-23; <a href="mailto:stephane.jost@food.org">E-mail:stephane.jost@food.org</a>
DR. ABRAHAM USMAN	TCHAD	235-52-47-14, BP 689 AFRICARE, N'DJAMENA
DAOUDA DIARRA	MALI	Tél:(223)24-11-10, Fax:(223)24-11-09; <a href="mailto:ddcae@spider.toolnet.org">E-mail:ddcae@spider.toolnet.org</a>

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>PAYS</b>	<b>ADRESSE: Tél-Fax-E-mail</b>
PIERRE TRAORE	MALI	Tél: 21-40-73 BP. 3299
HADI MOUSSA GOURDOUDORE	NIGER	Tél: 73-72-96 <a href="mailto:sscdsimb@intnet.ne">e-mail:sscdsimb@intnet.ne</a>
CHEICK ALIOU SOUMARE	MALI	Tél: 22-72-72 <a href="mailto:e-mailcafpd@cefib.com">e-mailcafpd@cefib.com</a>
SALIFOU B. DIARRA	MALI	Tél: 21-40-73
YOUSSOUF SIAKA KONE	MALI	Tél: 21-590-04 Bamako
SY MAMOUDOU	BURKINA FASO	Tél: 31-28-05/06 Fax 30-19-48
SANI LAOUALI ADDOH	NIGER	Tél: 74-27-18/03/26 Fax: 74-27-18 <a href="mailto:simc@intnet.ne">E-mail:simc@intnet.ne</a>
KOUBLE BI BA NOEL	COTE D'IVOIRE	Tél: 07-85-22-93/24-39-19-80/24-39-19-74 Fax:24-39-01-42
MOUSSA CISSE	SENEGAL	Tél:22-59-29/29-22-26-08 Fax:22-59-29/22-56-14 e-mail: <a href="mailto:CSA@primature.sn">CSA@primature.sn</a>